



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 22 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le **22 DECEMBRE**, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à 19 h 30 sous la présidence de Jérôme GRAUSI, Maire,

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	16/12/2020
Présents :	17	Date d'affichage :	16/12/2020
Votants :	23	Date de publication :	23/12/2020

Etaient présents :

Mesdames **AGUIAR** Géraldine, **DECHANOZ** Sylvie; **DEVELAY** Fabienne, **GARNIER** Sophie, **GEORGES** Corinne ; **HABLIZIG** Karine, **LEROUX** Aurélie ; **TIRANNO** Gina ;
Messieurs **BEKHIT** Thierry, **DESCAMPS** Gil ; **DI CICCIO** Piétro ; **GRAUSI** Jérôme; **KJAN** Sylvain, **MARTELIN** Yves ; **NESMOZ** David, **TORRES** Jérôme ; **ROMANOTTO** Nicolas ;

Etaient absents excusés : **BELMONTE** Sophie (pouvoir à S. Dechanoz), **FRANCO** Maëlle (pouvoir à K. Hablizig), **SAETERO** Sodedad (pouvoir à J. Grausi), **DUHAMEL** Gaël (pouvoir à D. Nesmoz), **MOLLARD** Yoann (pouvoir à F. Develay), **REIX** Stéphane (pouvoir à T. Bekhit),

Secrétaire de séance : Yves MARTELIN

DELIBERATION n° 2020-085

FINANCES
LA POSTE : Plan d'adressage

Rapporteur : Jérôme GRAUSI

Par décision du Maire N°2019-10 en date du 30 juillet 2019, la commune a décidé de faire appel au service de La Poste afin d'effectuer un Audit Conseil de fiabilisation des adresses dans la commune, réalisation du plan d'adressage et accompagnement à la communication.

Pour rappel, la réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Maintenir et améliorer les services de proximité :**
 - Les secours : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours (pompiers et ambulances) ;
 - Permettre le développement des services à la personne (accompagnement des personnes âgées, assistance dans les actes du quotidien, etc.) ;
 - Les services de livraison : assurer la bonne distribution du courrier et la bonne livraison des colis aux administrés et aux entreprises.

- **Disposer d'une base de données de qualité :**
 - La mise à disposition d'une base adresse de qualité permettra à chacun de s'orienter efficacement sur la commune notamment grâce à la mise à jour des données GPS.

- **Disposer d'un identifiant unique pour commercialiser la fibre :** L'adressage des communes constitue aujourd'hui un élément essentiel du déploiement du réseau FTTH car il permettra d'identifier précisément les logements à raccorder. A chaque logement est attribué un identifiant unique, le numéro HEXACLE, basé sur le fichier du Service National de l'Adresse (SNA).

- Le numéro HEXACLE sera nécessaire pour :
 - Procéder au raccordement final de l'utilisateur ;
 - Commercialiser les offres Internet Fibre.

Aujourd'hui, au vu des différents projets et développement prévisibles en terme d'urbanisme, notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) inscrites au Plan Local d'Urbanisme (PLU), le contrat conclut en 2019 n'est pas suffisant pour répondre à l'ensemble des exigences sus citées.

Dans ce cadre, La Poste nous a fait parvenir un nouveau contrat qui porte sur l'ensemble du territoire communal et a donc établi le devis pour cette nouvelle prestation qui s'élève à la somme totale de 4 800,00 € HT soit 5 760,00 € TTC. Le délai de réalisation pourrait être le 1^{er} trimestre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Par : 23 Voix POUR 0 Voix CONTRE 0 ABSTENTION

- ⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le contrat avec La Poste pour le complément de mission du plan d'adressage de la commune pour un montant de 4 800,00 € HT soit 5 760,00 € TTC.
- ⇒ **DIT** que la facture sera payée en fonctionnement au chapitre 61 – article 611
- ⇒ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2020.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Jérôme GRAUSI

